



ISABELLE CALIOT IDIART
HUISSIER DE JUSTICE
693 AVENUE GUILLAUMET - BP 17
40160 PARENTIS EN BORN
05.58.78.40.68

PROCES - VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT
ET LE JEUDI TREIZE SEPTEMBRE A 14h30

A LA REQUETE DE :

La Caisse de Crédit Mutuel de SAINTE GENEVIEVE DES BOIS, société coopérative de crédit à capital variable et responsabilité statutaire limitée, immatriculée sous le numéro 438 748 089 au RCS d'EVRY, dont le siège social est 93 Avenue Gabriel Péri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS, agissant aux poursuites et diligences de son président du conseil d'administration en exercice, domicilié en cette qualité,

représentée par Maître Isabelle SIMONNEAU Avocat au barreau de Paris 30 Avenue du Président Kennedy 75016 PARIS.

En vertu d'un commandement de saisie immobilière délivré par procès-verbal de recherche en vertu de l'article 659 du Code de procédure civile en date du 07 août 2018 à l'encontre de

de nationalité française, en sa dernière adresse connue
21 Rue du Louvre 78540 VERNONUILLET comportant saisie du lot n°72
bâtiment I, appartement de type T3 comportant entrée, séjour-cuisine-chambre,
cabine, salle de bains, WC, terrasse et d'un emplacement de parking portant le
n°727 situé Les Cottages du Lac, lieu-dit Moutéou 40160 PARENTIS EN
BORN.

Selon les dispositions légales, un procès-verbal descriptif du bien saisi doit être dressé à l'expiration d'un délai de 8 jours après la signification du commandement,

Déférant à cette réquisition,



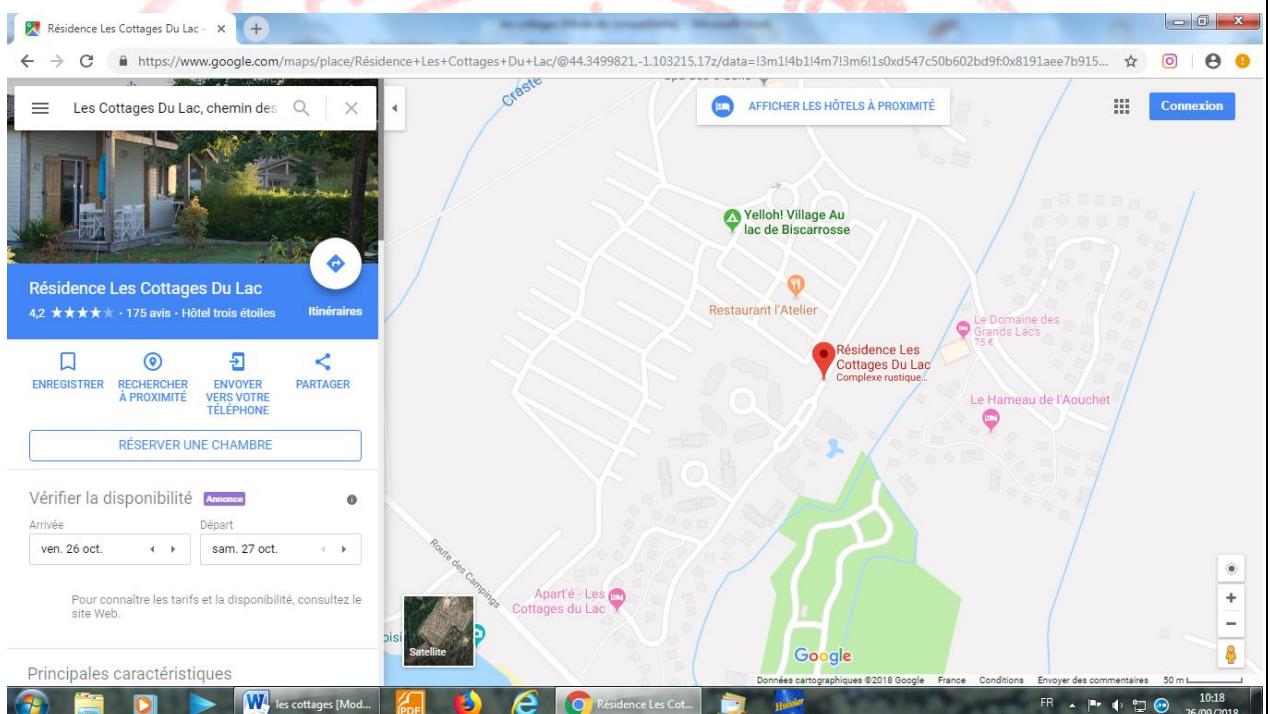
Je, Isabelle CALIOT IDIART, Huissier de Justice, à la résidence à PARENTIS EN BORN (Landes), 693 Avenue Henri Guillaumet, soussignée,

CERTIFIE AVOIR PROCEDE :

Les Cottages du Lac
lieu-dit Moutéou
40160 PARENTIS EN BORN

Aux constatations suivantes :

La résidence se trouve à environ 3.5 kilomètres du centre de la Commune de Parentis entre un grand camping et une autre résidence de tourismes, à quelques centaines de mètres du lac de Parentis.



La résidence bénéficie d'une entrée sécurisée avec un portail électrique et un digicode.

A l'entrée de la résidence, sont indiquées les activités dont le site bénéficie :

- espace aquatique
- jardins
- boulodrome
- terrains multisports
- salle de fitness
- sauna
- plage, club de voie



Le plan du site est annexé au présent acte.

Dans la résidence Les Cottages du La clôture à 40160 PARENTIS EN BORN en présence de , président de l'association Les Cottages du La clôture, qui détient les clefs et ouvre les lieux, confirmant que ce bien appartient à Monsieur , lot n°72 dans le bâtiment I, au rez-de-chaussée, porte d'entrée côté Est et qu'il est désormais vide de tout locataire saisonnier à l'issue de la saisie estivale.

Photographies 1 à 3

APPARTEMENT AU REZ-DE-CHAUSSEE DU BATIMENT I n°72

L'entrée se trouve à droite du porche principal, au droit d'un parterre de végétaux et d'un rond-point.

Photographies 4 et 5

Porte pleine en aluminium avec une clef intégrée.

ENTREE

Dans l'entrée qui dessert les quatre pièces, sol du parquet flottant. Un placard à deux portes à battant pourvu de deux étagères et une penderie, tringle de penderie. Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture brillante. Les portes sont équipées de butoir de porte.

Photographie 6

TOILETTES

Le sol et les plinthes sont carrelés. Les murs et le plafond sont peints de couleur blanche. Une fenêtre en pvc vitre opaque donne côté entrée. Une cuvette de toilettes avec réservoir de chasse dorsal, couvercle et abattant. Un éclairage en plafond. Une patère. Une bouche de ventilation mécanique contrôlée. Une tige de fixation de papier toilette. Une porte isoplane avec clef intégrée, s'ouvre vers l'extérieur.

Photographie 7

SALLE DE BAINS

Le sol et plinthes sont carrelés. Les murs et le plafond sont peints de couleur blanche.



Un éclairage en plafond.
Une bouche de ventilation mécanique contrôlée.
Un radiateur sèche-serviettes.
Des traces d'humidité conséquentes à proximité du radiateur.
Une vasque posée sur un meuble, en état d'usure, le placage du meuble est pelé.
Un séchoir à cheveux fixé sur le mur.
Un porte-serviettes métalliques.
Deux porte-gobelet.
Une baignoire en acrylique avec un pare-douche en verre.
Une tige de fixation de douche, pommeau, flexible et robinet mitigeur.
Un porte-serviettes à quatre branches fixé sur le carrelage qui surmonte la baignoire, carrelage blanc et beige.
Un porte-savon d'angle fixé dans la baignoire.
Des traces conséquentes d'humidité noirâtres sur le mur à droite de la baignoire.

Photographies 8 à 12

indique que l'appartement a subi un dégât des eaux, dû au lave-vaisselle qui a fui.
L'appartement comporte des altérations des plinthes dans les toilettes et sur le chambranle de porte à l'intérieur.
Des commencements de moisissures sur les murs dans les toilettes et au niveau des plinthes du dégagement de l'entrée sont relevés.

CHAMBRE EN FACE DE LA SALLE DE BAINS

Une porte isoplane sans clef.
Un parquet flottant qui ne présente pas de dégradation apparente.
Un placard à une porte présentant du jeu, à l'intérieur une penderie, deux étagères, des traces de moisissure à l'intérieur.
Des lits superposés avec tiroir inférieur.
Le mur à gauche des lits superposés présente des traces d'humidité, le placoplâtre présente une petite altération, les plinthes se décollent.
Un éclairage mural au niveau de chaque lit avec un interrupteur.
La chambre est équipée de trois interrupteurs et une prise électrique.
Un petit convecteur ATLANTIC qui fonctionne.
Une fenêtre en pvc à un vantail avec un volet roulant mécanique, coffret de volet roulant à l'intérieur doté d'une grille de ventilation.

Photographies 13 à 16

PIECE PRINCIPALE

Une porte isoplane sans clef, un butoir, qui ouvre vers l'intérieur de la pièce.
Un parquet flottant qui a été altéré par la fuite d'eau notamment à proximité de la baie vitrée, abîma dans toute la pièce mais de manière plus spectaculaire



vers la terrasse.

Une kitchenette avec une crédence en carrelage beige.

Un évier en gré un bac, un robinet mitigeur, un bouchon de bonde.

Un placard en stratifié sous l'évier avec deux étagères, une porte.

Un réfrigérateur top de marque VEDETTE.

Un lave-vaisselle de marque FAGOR qui a donc subi une fuite d'eau.

Une plaque vitrocéramique de marque FAGOR innovation qui fonctionne.

En partie haute, un placard à une porte avec trois étagères, un emplacement pour le four micro-ondes avec un four micro-ondes marque FAGOR Innovation.

Un placard au-dessus à une porte et un caisson.

Un placard à deux étagères, une porte au-dessus de la hotte aspirante.

Une hotte aspirante de marque FAGOR à recyclage.

Une ventilation mécanique contrôlée au-dessus des placards.

Un radiateur électrique de marque ATLANTIC qui fonctionne.

Deux points d'éclairage en plafond.

Les murs sont peints de couleur blanche et un mur de couleur verte, comportant quelques impacts et quelques taches.

Un détecteur de fumée.

L'appartement est équipé avec une table de salle à manger rectangulaire et quatre chaises.

Un canapé deux places en tissu.

Une table basse.

Une table style chevet à un tiroir.

Deux lustres, deux appliques et une lampe de chevet.

Un meuble commode deux portes.

Une télévision TECHNICAL écran plat.

La cuisine et le meuble sous la télévision contiennent de la vaisselle tout venant.

Quatre prises électriques.

Cinq interrupteurs dont deux doubles et un pour l'éclairage extérieur.

Sur place, se trouve un déshumidificateur en raison de la fuite.

Une baie vitrée à deux châssis ouvrants et un châssis fixe dotée d'un rideau mécanique donnant sur une terrasse en bois, le seuil est fissuré.

A l'extérieur, deux tables blanches carrées et quatre chaises d'extérieur.

Photographies 17 à 21

CHAMBRE PRINCIPALE

Une porte coulissante.

Parquet flottant et plinthes.

Un petit convecteur ATLANTIC.

Les murs et le plafond sont peints de couleur blanche.

Une fenêtre à un vantail avec volet roulant mécanique.

Un sommier et un matelas, une tête de lit en bois blanc avec deux chevets blancs.

Deux lampes de chevet.



Une chaise en bois.

Un placard à deux portes coulissantes qui contient le cumulus de marque CHAFFOTEAU ET MAURY sur un trépied métallique.

A l'intérieur, une colonne de quatre étagères et une penderie.

Des traces d'humidité conséquentes au niveau du placard.

Photographies 22 à 25

Les coffrets de volets roulants sont à l'intérieur et dotés de grille de ventilation.
Les fenêtres des chambres et de la pièce principales sont dotées de rideau en tissu.

La délimitation du bien est uniquement la terrasse, il n'y a pas de jardin pour ce lot, il s'agit des espaces communs.

La terrasse donne plein Ouest.

Photographie 26

L'emplacement de stationnement n'a pas pu être localisé,
et le Syndic bénévole ignorant sa localisation.

RENSEIGNEMENTS

Il est indiqué par que la résidence a été livrée fin 2005.

Le syndic bénévole de la résidence est :

Monsieur TESSEIRAU Jean Pierre
16 impasse Claude Monet
40510 SEIGNOSSE
Syndic.cottagesdulac@gmail.com

L'appartement est soumis à un bail commercial en date du 02.01.2011 qui est annexé au présent acte.

Un protocole d'accord a été signé par à la même date pour régir les engagements des investisseurs de la Résidence et est annexé au présent acte.

Le règlement de copropriété a été transmis au demandeur en pièce séparée.



En foi de quoi, les présentes opérations sont consignées dans le présent procès-verbal de constat sur sept pages et vingt six photographies sur lesquelles est apposé le sceau de l'huissier instrumentaire pour servir et valoir ce que de droit.

Acte soumis à la taxe fiscale.

COUT D'ACTE

S.C.T.ART 18	7.67
HONORAIRE	220.94
PHOTOS	26.00
TOTAL H.T.	254.61
T.V.A A 20 %	50.92
TAXE FISC ART 20	14.89
T.T.C.	320.42



2

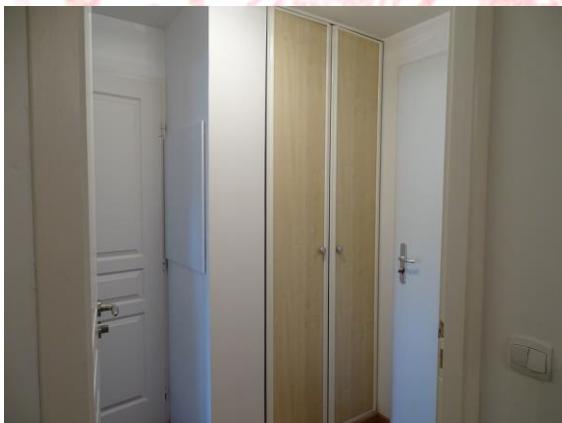
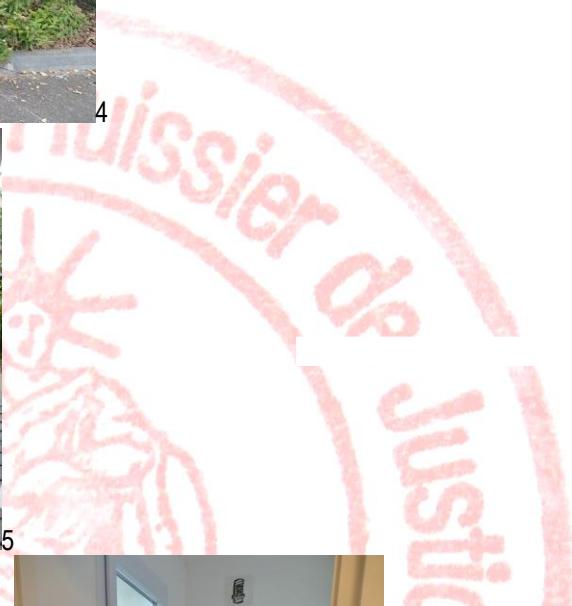
3



4



5

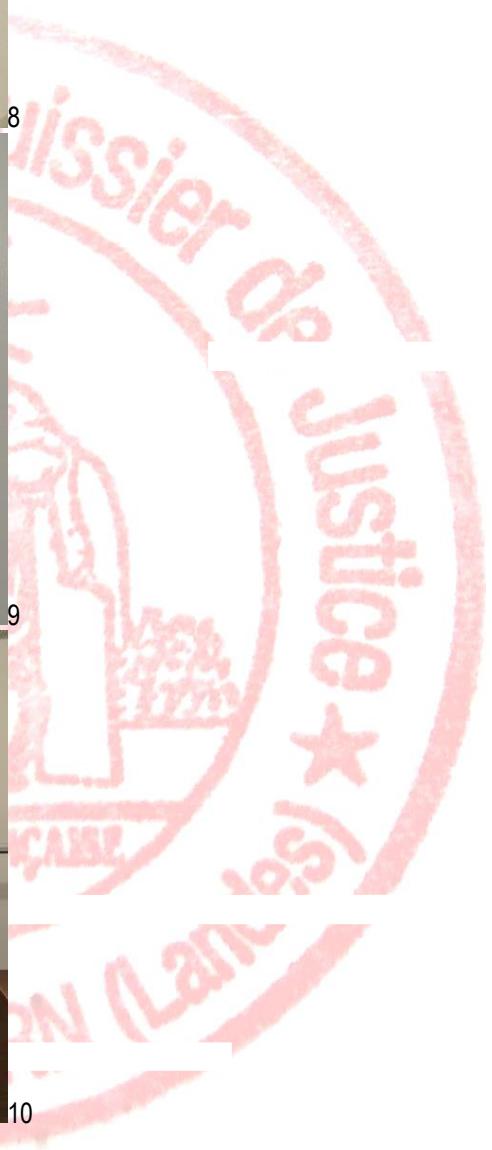
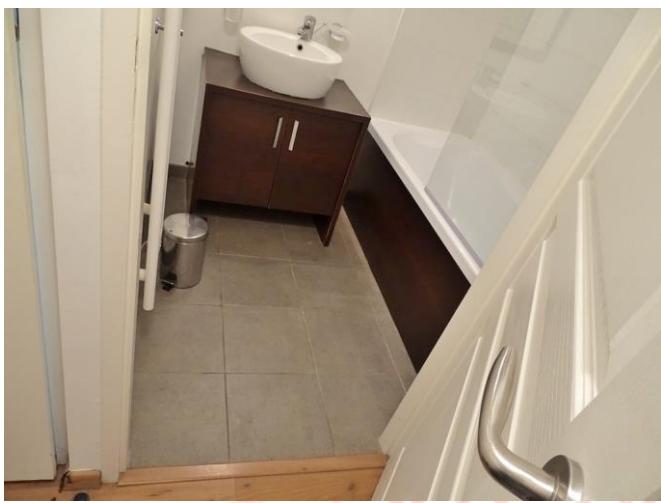


6



7









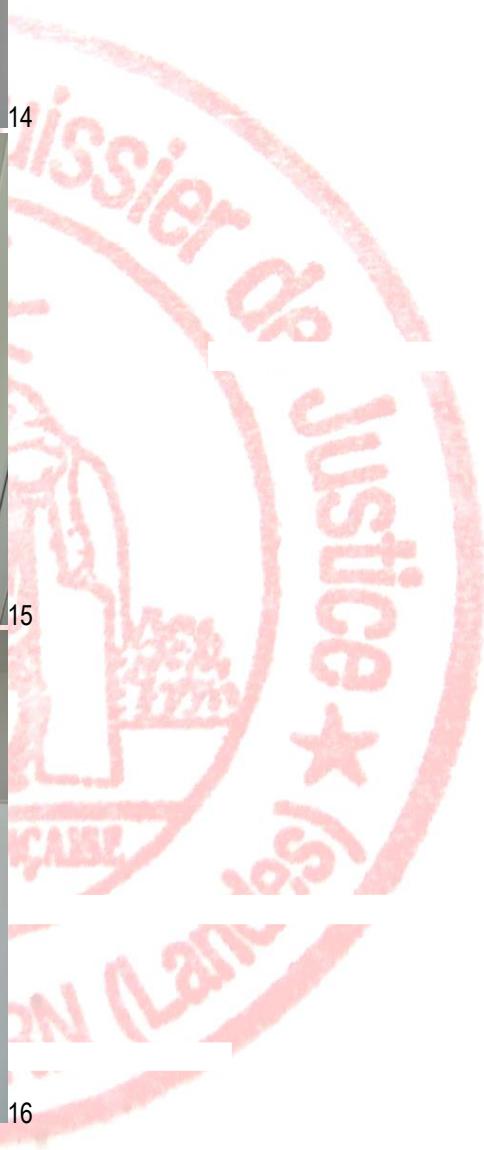
14



15



16





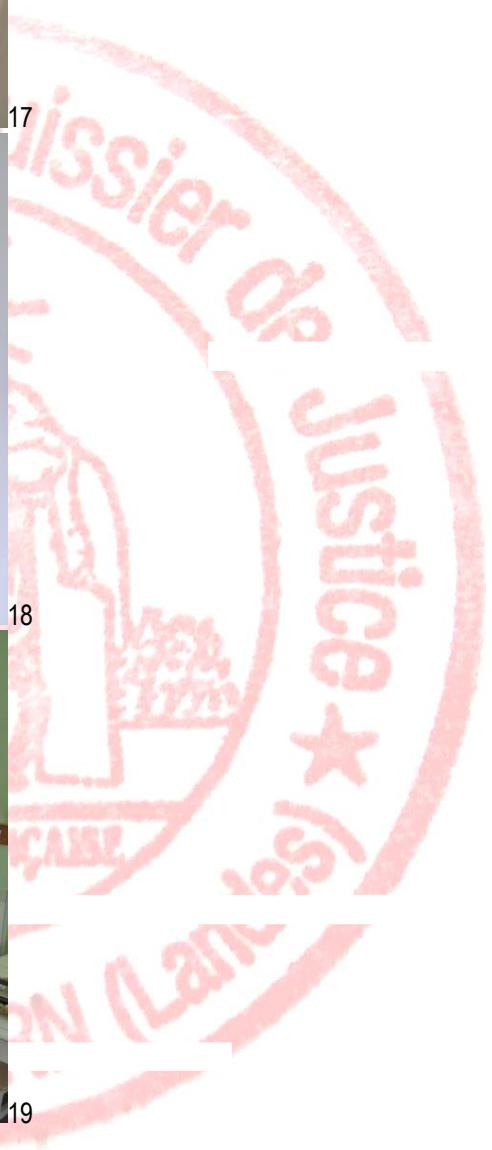
17

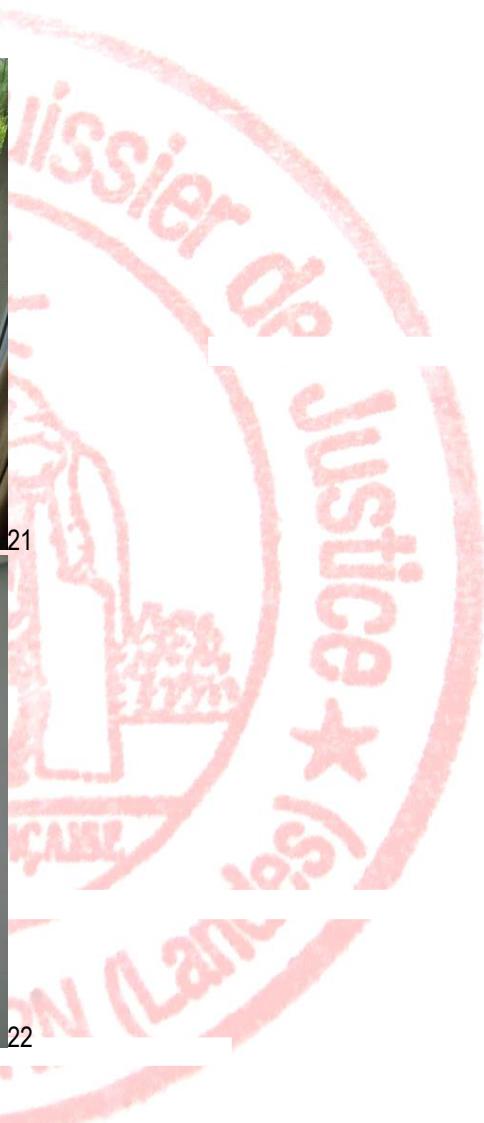


18



19







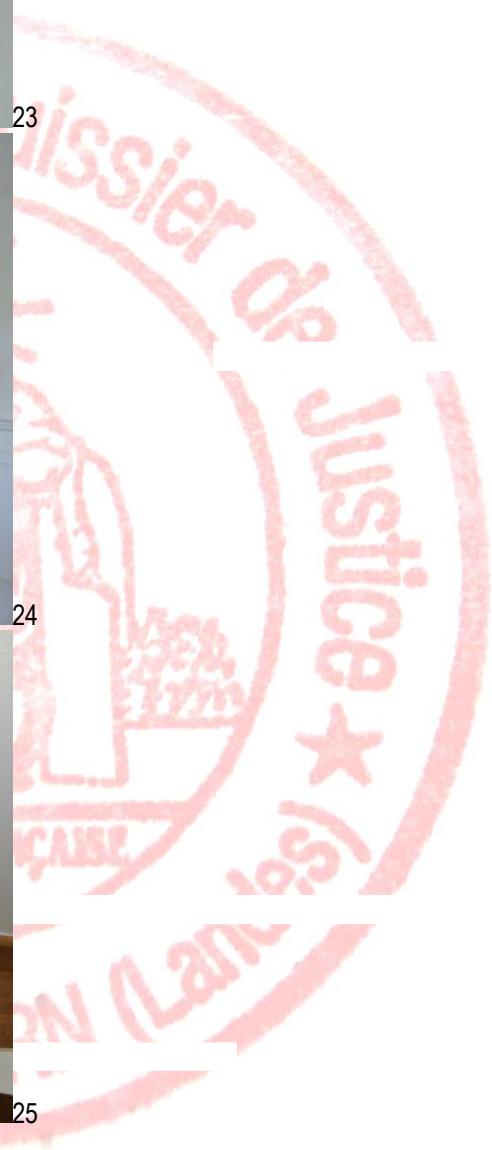
23



24



25





26

